Délibération n° 02

AR PREFECTURE
046-200023737-20160707-02_07_07_2016-DE
Reçu le 12/07/2016

GRAND CAHORS

Séance du 7 juillet 2016 à 18 heures 30
Commune de GIGOUZAC – Salle des Fêtes

Aujourd'hui, sept juillet deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Gigouzac –Salle des fêtes

Etaient présents : 39 titulaires dont 8 possédant une procuration
5 suppléants dont 3 possédant une procuration

▪ TITULAIRES :

ARCAMBAL	M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
BOISSIERES	M. PARNAUDEAU Willy,
CABRERETS	M. SEGOND Dominique,
CAHORS	M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (procuration de Mme LENEVEU Hélène), M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, M. SAN JUAN Alain (procuration de Mme Martine LOOCK), M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri (procuration de Daniel COUPY), Mme BONNET Catherine (procuration de Mme BOYER Cathie), M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
CAILLAC	M. TILLOU José,
CATUS	M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
CRAYSSAC	M. FOURNIER Christian,
DOUELLE	M. TREIL Jean,
ESPERE	Mme BOURDARIE Paulette (procuration de M. PETIT Jean),
FRANCOULES	M. GUILLEMOT Jean-Luc,
GIGOUZAC	M. MOLINIE Romuald,
LABASTIDE MARNHAC	M. JARRY Daniel,
LAMAGDELAINE	Mme ARNAUDET Véronique (procuration de M. CORMANE Jean-Pierre),
LAROQUE DES ARCS	M. NOUAILLES Serge,
LES JUNIES	Mme SIMON-PICQUET Agnès,
MAXOU	M. VIVIER Jean-Luc,
MECHMONT	M. PRADDAUDE Jean-Paul,
NUZEJOULS	Mme DESSERTAINE Brigitte,
PRADINES	M. MARRE Denis, M. STEVENARD Daniel,
ST DENIS CATUS	M. FIGEAC Philippe,
ST MEDARD	M. FERNANDEZ Pierre,
ST PIERRE LAFEUILLE	M. GILBERT Joël,
TOUR DE FAURE	M. PECHBERTY Jean-Jacques,
TRESPOUX-RASSIELS	M. DIOT Fabrice (procuration de Pascal LAVAUR),
VALROUFIE	M. ANNES Jean-Pierre,
VERS	M. GILES Jérôme (procuration de Geneviève LAGARDE),

▪ SUPPLEANTS :

CIEURAC	M. GARD Michel,
COURS	M. MOLESIN Jean-Pierre,
LAROQUE DES ARCS	M. BONNEMERE Jean-Claude,
LHERM	Mme SALANIE Jacqueline,
ST MEDARD	M. CICUTO Daniel,

Etaient excusés ou absents : 38 titulaires - 21 suppléants

BOISSIERES	Mme GARRIGOU Isabelle,
BOUZIES	M. RAFFY Gilles, Mme MARMIESSE Yvette,
CABRERETS	M. PAULIN Peter,
CAHORS	Mme LAGARDE Geneviève, Mme BOUIX Catherine, Mme FAUBERT Françoise, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène, Mme BOYER Noëlle, Mme HAUDRY Sabine, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine,

72 RUE WILSON - 46000 CAHORS • TÉL. 05 65 20 89 00 - FAX 05 65 20 89 01 • www.grandcahors.fr

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

AR PREFECTURE
046-200023737-20160707-02_07_07_2016-DE
Reçu le 12/07/2016

	M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES Isabelle,
CALAMANE	M. DUJOL Jean-Paul, M. FAURE Jean-Pierre,
CIEURAC	M. PEYRUS Guy,
COURS	Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
CRAYSSAC	M. JOUCLAS Guy,
DOUELLE	Mme LANES Bénédicte,
ESPERE	M. PETIT Jean,
FONTANES	Mme VALETTE Roselyne, M. PLANAVERGNE Jean-François,
FRANCOULES	M. COMBET Gil,
GIGOUZAC	M. OUVRARD François,
LABASTIDE DU VERT	M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,
LABASTIDE MARNHAC	Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
LAMAGDELAINE	M. CORMANE Jean-Pierre,
LE MONTAT	M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
LES JUNIES	M. BARDINA Fabien,
LHERM	M. REIX Jean-Albert,
MAXOU	M. CHASTAGNOL Gérard,
MECHMONT	M. PONS Stéphane,
MERCUES	M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
MONTGESTY	M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,
NUZEJOULS	M. BESSEDE Arnaud,
PONTCIRQ	M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
PRADINES	Mme ROUAT Géraldine, Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,
ST CIRQ LAPOPIE	M. MIQUEL Gérard, M. DECREMPS Frédéric,
ST DENIS CATUS	M. RAFFY Bernard,
ST GERY	M. BORIES Olivier, M. BERNIOT Pierre-Jacques,
ST PIERRE LAFEUILLE	M. BONNET Frédéric,
TOUR DE FAURE	M. EYROLLE Jean-Louis,
TRESPOUX-RASSIELS	M. LAVAUR Pascal,
VALROUFIE	M. NICOLAON Patrick,
VERS	M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance : M. Romuald MOLINIE,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Finances

Objet : Ajustement 2016 des Autorisations de Programme/Crédits de Paiements (AP/CP)

A été adopté à l'unanimité

72 RUE WILSON - 46000 CAHORS • TÉL. 05 65 20 89 00 - FAX 05 65 20 89 01 • www.grandcahors.fr

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n° 02

Affiché
Le 13 JUIL. 2016

GRAND CAHORS

AR PREFECTURE
046-200023737-20160707-02_07_07_2016-DE
Reçu le 12/07/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 7 juillet 2016
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Nadège DUBOR
Service : Finances

Objet : Ajustement 2016 des Autorisations de Programme/Crédits de Paiements (AP/CP)

Mesdames, Messieurs,

Vu la délibération en date du 9 avril 2015, concernant l'ajustement des AP/CP pour l'aménagement de l'entrée sud phase 1,

Le suivi annuel des AP/CP est une délibération de l'assemblée. Lors de différents conseils communautaires, vous avez délibéré pour mettre en place la procédure des AP/CP pour différentes opérations.

Aujourd'hui il convient d'actualiser et d'ajuster cet AP/CP :

- Aménagement de l'entrée sud phase 1

Projet	Opération	AP / TOTAL opération TTC
Aménagement entrée sud Phase 1	N°198	6 700 000,00 €

CP/Crédit budgétaire	Réalisé 2010-2014	Réalisé 2015	2016	2017	2018	2019	Total
Dépenses prévisionnelles	1 504 698,24 €	309 096,40 €	300 000,00 €	465 000,00 €	2 220 161,61 €	1 901 043,75 €	6 700 000,00 €

CP/Crédit budgétaire	Réalisé 2010-2014	Réalisé 2015	2016	2017	2018	2019	Total
FCTVA	55 190,33 €	- €	- €	125 490,60 €	364 195,31 €	311 847,22 €	856 723,46 €
Recettes attendues	- €	73 552,05 €	80 400,00 €	402 610,00 €	- €	- €	556 562,05 €
Solde Grand Cahors	1 449 507,91 €	235 544,35 €	219 600,00 €	- 63 100,60 €	1 855 966,30 €	1 589 196,53 €	5 286 714,49 €

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

a- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à engager les dépenses pour l'opération ci-dessus à hauteur des autorisations de programme et à mandater les dépenses y afférent ;
b- De préciser que les crédits de paiement de 2016 sont inscrits au Budget 2016 sur l'opération concernée.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND CAHORS

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

72 RUE WILSON - 46000 CAHORS • TÉL. 05 65 20 89 00 - FAX 05 65 20 89 01 • www.grandcahors.fr